



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 47608

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la Commission nationale des experts en automobile (CNEA). Cette commission ne s'est pas réunie depuis 2010, et ses membres n'ont pas été désignés depuis le décret fixant la composition de cette commission, en juin 2011. Étant donné que le rôle de CNEA se limitait depuis janvier 2011 à donner des avis sur les procédures disciplinaires, et que celui-ci n'a pas été rempli depuis trois ans, il souhaite savoir s'il envisage de supprimer cette commission et, le cas échéant, de lui préférer des organes de régulation interne à la profession d'expert automobile.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47608

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2014](#), page 370

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)